



**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 FEVRIER 2024**

Date de la convocation : 14/02/2025
 Nombre de membre en exercice : 17
 Nombre de membres consultatifs : 2

Nombre de membres présents : 9
 Nombre de pouvoirs : /

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, le vingt-février deux mille vingt-cinq à dix-sept heures sous la Présidence de Madame Marilou PADILLA RATELADE, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Étaient présents 9 membres du Conseil d'Administration :

- **Membres à voix décisionnelle** Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Madame Nicole BERTHON, Madame Maryse BADIA, Madame Marie-France BOURQUIN, Madame Geneviève BENEDETTO, Monsieur Joël CONTINSUZAT, Madame Marine COUZELAS, Monsieur Adrien SEIXAS, Madame TABONE Martine,

Secrétaire de séance : Madame Marine AURIEL

Numéro : DLAS20250220-003

Matière : 4.16 – FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.
 - AUTRES

Objet : FIXATION DES TARIFS DANS LE CADRE DES PRESTATIONS DES PERSONNELS DU CCAS

Considérant la nécessité de fixer les tarifs pour l'année 2025 des personnels communaux dans le cadre des prestations auprès des partenaires extérieurs du CCAS d'Ussel,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,
 - **d'approuver les tarifs ainsi qu'il suit :**

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	COUT HORAIRE 2025
Technique	Adjoint Technique Territorial	23,50 €
Administrative	Adjoint Administratif Territorial	23,50 €
Médico-sociale	Agent Social Territorial	23.50 €
Médico-sociale	Assistant Socio-Educatif Territorial	26.00 €

Fait en Mairie d'Ussel, le 21 février 2025

Vice-Présidente du CCAS,
 Conseiller Départemental

Accusé de réception en préfecture
 019-261927511-20250221-DLAS20250220-03-DE
 Date de télétransmission : 25/02/2025
 Date de réception préfecture : 25/02/2025

★ Marilou PADILLA RATELADE.